Vol. XXXVII   Saint-Boniface, Manitoba, 9 Septembre 1908.   No. 44

ABONNEMENT
Canada..................$1.00 par année
Etats-Unis.............. 1.50 "
Europe (compris le port)..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agri ulture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Fremier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE,
178 Ave Logan Winnipeg, Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont.

La langue francaise

On écrit de Québec que, lors de son récent séjour au Canada, le prince de Galles s'est rendu à la résidence d'été des prêtres du séminaire de Québec où un déjeuner a été servi en son honneur.

Le prince ayant désiré voir une de ces familles canadiennes françaises, si célèbres par le grand nombre de leurs enfants, on lui présenta un des fermiers du séminaire, père de quatorze enfants, ce qui était naguère au Canada, une chose assez courante.

Or, le Canadien-Français en question s'appelle Brown et est Ecossais d'origine. Il va sans dire qu'il ne parle pas un mot d'anglais, encore moins de gaélique, et qu'il ne connaît que la langue française.

C'est un cas curieux de francisation dont il y a des exemples assez nombreux, paraît-il. Au début de l'annexion, le gouvernement britannnique chercha à faire de l'anglisisation en mariant aux Canadiennes-Françaises d'anciens soldats anglais ou écossais qu'il établissait dans certains districts. C'est le contraire qui arriva. Les enfants parlèrent la langue de la mère, et au bout de deux générations, tout vestige de saxonisme était perdu. Et c'est pourquoi l'on rencontre aujourd'hui des Canadiens très résolument français de langue et de sentiment qui s'appellent Campbell, Robinson, Smith, ou Donald ou Brown, comme celui qui fut présenté au prince de Galles.

Une Nouveaute

PLEINE D'INTÉRÊT POUR LES CATHOLIQUES DU CANADA

Prêtres, communautés, laïques de tout âge et de toute condition vont se réjouir.

Enfin il s'est trouvé quelqu'un pour réaliser ce qu'on attendait en vain depuis si longtemps.

Un petit livre, récemment imprimé dans l'une des grandes imprimeries d'Europe, va opérer parmi nous une révolution pacifique et éminemment salutaire.

Ce livre a été préparé par un Canadien français pour les Canadiens-français. Il porte l'*Imprimatur* de Mgr de Montréal, et se vend aux bureaux du *Messager Canadien* et chez les libraires du pays.

Sous un format commode, portatif, artistique, ce volume comprend la matière de quatre ou cinq gros livres ordinaires à 350 pages chacun. Sans contredit, c'est le plus beau *Manuel de piété* le plus complet à tous égards encore offert au public.

La table des matières peut seule donner une idée de la richesse du contenu. C'est une bibliothèque pieuse en miniature, le plus joli et le plus utile cadeau qu'on puisse offrir à n'importe quelle personne et, en particulier, aux élèves des couvents et des collèges, et aux enfants de la première communion.

Les maîtres de chapelle et tous ceux qui s'intéressent à la musique et au chant religieux l'apprécieront d'une façon particulière, car ce *Manuel* vient résoudre un problème compliqué jusqu'ici, combler une lacune que tout le monde déplorait, et qu'on désespérait presque de voir jamais disparaître.

Le nouveau *Manuel* contient sous une seule couverture :

1o Le *Paroissien romain* : prières liturgiques ; évangiles, épîtres, oraisons pour tous les dimanches de l'année, pour le commun des saints et la presque totalité du propre des saints ; les messes de mariage, de sépulture, etc.

2o Le *Livre d'heures* : les Offices de la Ste-Vierge, de l'Ange-Gardien, des Morts, des Ténèbres, etc. ; au grand complet et sans renvoi, avec l'accent tonique marqué avec soin et des indications pour la récitation en commun.

3o Le *Formulaire de prières* : notions explicatives sur les principales dévotions, sur l'oraison mentale, les indulgences, etc. ; diverses méthodes pour l'audition de la messe, la réception des sacrements, etc., et un choix considérable des plus belles prières indulgenciées, d'après les textes authentiques. Partie neuve et d'une richesse peu commune.

4o Les *Chants Sacrés* en notation moderne : le *Kyriale* de l'édition vaticane et celui de nos éditions canadiennes, avec addition de signes rythmiques, permettant d'exécuter à volonté et avec grande facilité, tout chant d'église d'après la récente méthode bénédictine. Les hymnes' proses et séquences de l'*Antiphonaire* ; les psaumes avec leurs tons respectifs. Un calendrier indique pour chaque dimanche et fête de l'année l'ordre des psaumes et le ton propre à chacun avec inflexion aux médiantes et aux finales. Enfin plus d'une centaine de motets au Saint-Sacrement, à la Sainte-Vierge et aux Saints sont accompagnés d'un tableau donnant cinquante combinaisons pour les saluts. Les maîtres de chapelle sont priés d'examiner cette partie du recueil.

5o Les *Cantiques* : au nombre de près de 170, tous faciles d'exécution. Musique et paroles ont été l'objet d'attentions judicieuses et l'expérience des maîtres de chapelle les plus compétents a été mise à contribution. Aussi les cantiques adoptés sont-ils véritablement un choix entre les meilleurs. Mélodies très chantantes, paroles toujours dignes et fidèlement rythmées, disposition très heureuse des couplets sous la musique même, refrains en évidence, etc. Et comme ce *Manuel* est une œuvre canadienne, destinée aux Canadiens, on ne sera pas surpris d'y trouver une quinzaine de cantiques nouveaux, inédits, spécialement composés pour le Canada et ayant pour objet nos grandes dévotions nationales. L'accompagnement —en préparation— permettra de porter un jugement motivé sur cette intéressante partie du recueil qui est, on l'imagine, l'une des plus soignées.

Le nouveau *Manuel* contient 1350 pages dont 700 en musique. Il n'est pas plus volumineux qu'un *Paroissien* ordinaire et se glisse facilement dans la poche. La typographie moderne et l'emploi du véritable *papier indien*, qui révolutionnait naguère l'art du livre, ont permis de réaliser cette merveille.

Enfin comme l'éditeur ne vise pas à la spéculation commerciale mais se contente de travailler pour l'art et pour Dieu, il exige que le *Manuel* soit détaillé aux conditions suivantes, c'est-à-dire presqu'au prix coûtant d'impression et de reliure.

Edition ordinaire.—Petit in-18 de 1350 pages, 1 1-8 pouce d'épaisseur, papier indien, couverture souple, coins ronds, tranche rouge.

PRIX : $1 25 l'unité ; $12.50 la donz. ; $90.00 le cent.

Edition de luxe.—Même format, 1 pouce d'épaisseur, papier indien de qualité supérieure, chagrin premier choix, dos souple, couture sur nerfs, ornements sur plats, dorure sur tranche, custode en chagrin.

PRIX : $2.00 l'unité ; $22 00 la douzaine.

MESSAGER CANADIEN,
rue Rachel, Montréal.

—A vendre où a louer: 5 acres de terrain à deux-milles et demi de la Ville. S'adresser à A. GAUVIN.

Le Manitoba.

Mercredi, 9 Septembre 1908

Les resultats d'une Conference

M. Ames avait visiblement l'intention de réveiller l'électorat de sa torpeur quand il entreprit de venir haranguer les provinces de l'Ouest. Il peut se flatter, en effet, d'avoir frappé un fier coup. Sa conférence de samedi, à Winnipeg, a été l'événement de la semaine.

M. Ames a parlé avec un calme parfait ; il n'a pas fait une seule affirmation qu'il n'en produisit la preuve immédiatement. Il s'est contenté d'un simple exposé des faits. Tout plaidoyer de sa part eut été inutile : l'auditoire tira lui-même ses conclusions. Tout était si clair que même les plus fanatiques amis de M. Sifton ne purent s'empêcher d'admettre que cette formidable documentation, arrachée à grand' peine des tiroirs officiels, constituaient un réquisitoire écrasant contre l'ancien ministre et sa famille. Singulière conférence que celle qui s'étaye et se poursuit avec la logique d'une proposition de géométrie. *Quod erat demonstrandum*, aurait pu dire en finissant ce professeur d'honnêteté publique !

La mauvaise humeur du *Free Press* est intéressante à observer. Le *Free Press* est l'organe de M. Sifton ; on peut donc regarder ce qui s'imprime dans cette feuille comme la réponse de M. Sifton au procès public où il figure comme manière d'accusé. Les démentis n'y peuvent rien : M. Ames a produit des documents qui sont officiels, qui portent l'estampille des bureaux et la signature des fonctionnaires par lesquels ils ont passé dans un temps où personne pouvait prévoir qu'ils deviendraient publics. Que le *Free Press* s'emploie à affaiblir la portée de ces effrayantes révélations, c'est tout naturel. Il est rare qu'un prisonnier coupable ne plaide pas son innocence même en s'acheminant vers le cachot. Mais tous les démentis de M. Sifton, de son beau-frère Burrows, de ses cousins, de son journal, ne détruiront pas la preuve que M. Ames a produite. A moins de nier les axiomes de la mathématique, les règles de la logique, la signification des mots et le sens même de la vue, on ne peut que conclure à la culpabilité de la gente siftonienne. Jamais avons-nous vu au Canada plus solennel accaparement clandestin.

Et croyez-vous que la presse libérale va séparer la cause du gouvernement de celle de ces brebis galeuses ? Pas du tout ! Des messieurs qui prétendent tenir à leur réputation d'intégrité personnelle, des bons vivants qui condamneraient sévèrement un pauvre diable coupable d'avoir volé un pain ou une bouteille de vin, défendent *unguibus et rostro* cette monumentale escroquerie. "On me poursuit, dit le pirate, parce que je fais la chasse humaine sur une modeste barque ; si j'avais une flotte on me proclamerait conquérant !"

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette mentalité coupable de la presse libérale. Les chefs du parti libéral, au lieu de répudier Sifton comme un corrupteur et un corrompu, lui offriront la candidature de Brandon !

Heureusement que tous les libéraux ne sont pas de cette trempe. Les soldats valent mieux que les capitaines. Beaucoup des anciens lutteurs de la grande armée libérale déclarent se laver les mains de ces scandales et répudient toute complicité, même de sympathie, avec les intéressants industriels que la lanterne de M. Ames a jetés sur l'écran. Des milliers d'électeurs de l'Ouest, qui votaient pour le gouvernement actuel feront volte-face, cet automne et s'uniront à l'opposition pour débarrasser la vie publique canadienne des vampires qui s'engraissent des labeurs de la foule.

* * *

"Les terres publiques du Dominion devront être vendues aux colons et non aux spéculateurs." (Programme libéral de 1893.)

Cela est précis.

Le gouvernement libéral dénonce vigoureusement la politique des conservateurs relativement au domaine public.

Voyons maintenant la politique de ces messieurs.

Le domaine public du Canada aussi riche que varié, comprend les vastes terrains producteurs de l'Ouest : des milliors d'acres de terres à "homesteads" pour les colons ; de vastes et riches terrains à pâturages qui pourraient se louer à d'excellentes conditions ; des mines de charbon et d'autres métaux d'une grande valeur ; des forêts magnifiques, qui sont l'espoir des populations futures.

Le gouvernement Laurier a été, depuis douze ans, le gardien et le dépositaire de ces richesses immenses.

De quelle façon les a-t-il administrées ?

Il ne faut pas oublier qu'elles ne sont la propriété ni de sir Wilfrid Laurier, ni de son gouvernement, ni du parti libéral. Elles appartiennent au peuple canadien et elles doivent servir à ses intérêts et à ses besoins futurs.

Mais le gouvernement, paraissant oublier cette vérité pourtant bien simple, a morcelé et laissé piller le domaine public pour desfins de patronage.

De riches terres arables, des terres à pâturages, des concessions forestières et des mines de charbon d'une valeur de plusieurs millions de piastres, ont été données pour des chansons à des favoris politiques, qui, du jour au lendemain, réalisèrent des fortunes princières au dépens du peuple canadien.

Citons aujourd'hui une de ces nombreuses affaires.

Celle De La Vallée De La Saskaschewan

Vers 1900, l'immigration et par suite, la demande des terrains, augmentèrent considérablement. Les acheteurs étaient nombreux et les prix avantageux. Sur la ligne du chemin de fer, de Regina à Prince-Albert se trouvait une étendue de 115 milles d'excellents "homesteads", L'agent du gouvernement fit un rapport favorable sur ces terrains en 1902. Des lots appartenant à des compagnies de chemins de fer et situés dans des régions moins désirables se vendaient alors de $3.50 à 5.00 l'acre.

Le gouvernement, trois mois après le rapport de son agent, vendit, sans aucun avis public ni soumission, en mai 1902, 250,000 acres de ces terres à une compagnie qui avait à sa tête M. A. J. Adamson, aujourd'hui député de Humboldt, et d'autres politiciens. Le prix fut de $1 00 l'acre, payable pour la moitié en actions provisoires (valant probablement de 25 à 50 pour cent)avec une option de cinq ans pour compléter les paiements. La Compagnie avait le choix sur une étendue de 750,000 acres. Elle devait établir douze colons sur quart-sections de chaque ville dans chaque canton de sa concession. Les colons devant acheter immédiatement d'autres terrains de la Compagnie, cette condition n'était pas onéreuse.

La Compagnie avait le grand avantage de donner aux acheteurs probables le meilleur choix dans les 750,000 acres

Quoiqu'on ne dût accorder les titres des terrains qu'après que la Compagnie eût rempli toutes ses obligations, M. J.-G. Turiff, beau-frère de M. Adamson et commissaire des Terres à Ottawa, émit, sans aucune autorisation, et avant que la compagnie se fût conformée aux exigences de la loi, des lettres-patentes pour une étendue de 150,000 acres. Dans l'espace de près d'un an, la Compagnie avait vendu ces terrains de $6.00 à $12.00 l'acre faisant ainsi en moyenne un profit de $8.00 l'acre.

Le tableau suivant donnera une idée de l'affaire.

Le gouvernement gardien, des biens du peuple, recoit des spéculateurs............$250,000
Les colons achètent les terres des spéculateurs et leurs paient 2,000,000
Les spéculateurs se divisent comme profits 1,750,000

Notes Politiques

L'hon. M. LaRivière est arrivé de Montréal, la semaine dernière. Le candidat conservateur du comté de Provencher jouit d'une excellente santé. Sa présence a remis en activité les quartiers politiques. M. LaRivière entre dans la lutte avec les meilleurs augures pour lui.

* * *

L'hon. M. Roblin arrive aujourd'hui même à Halifax où il adressera la parole en compagnie de M. Borden et des premiers-ministres conservateurs des provinces de la Colombie Anglaise, d'Ontario et du Nouveau Brunswick. M. Borden sera appuyé des premiers-ministres provinciaux dans sa campagne.

LE DANGER

AU POINT DE VUE DE NOTRE RACE

Qui lit la "Presse depuis quelques semaines ne peut plus douter de l'imminence des élections générales.

La feuille vendue et revendue, dirigée par un agent direct de Sir Wilfrid Laurier, reprend avec son hypocrisie habituelle cette campagne de préjugés qui consiste à faire croire que la défaite du Lauriérisme sera l'écrasement des Canadiens-français.

Parce qu'un individu, qu'elle qualifie elle-même de "fou furieux," étonné que M. Laurier parle d'ajouter le territoire sauvage de l'Ungava à la province de Québec, s'imagine que le premier-ministre veut par là étendre l'influence française, la 'Presse" qui a perdu toute notion de patriotisme, arrondit des phrases sonores pour inviter les Canadiens-français à se protéger. Et, comme de raison, le seul moyen de se protéger, d'après la "Presse," c'est de voter pour Sir Wilfrid Laurier.

Le beau bouclier, en effet !

A quoi nous a-t-il servi lorsque son ami Greenway et son protégé Sifton se sont rués sur les catholiques de l'Ouest ?

A quoi nous sert-il lorsque nous demandons le respect de la langue française ?

De quelle utilité nous est-il lorsqu'il s'agit de conserver nos positions dans l'administration publique ?

Où était-il lorsque pour remplacer le sous-ministre canadien-français des Travaux Publics on est allé chercher un jeune anglais, au mépris de fonctionnaires canadiens-français d'une autre compétence que ce nouveau venu ?

Que devient-il, ce bouclier, chaque fois qu'il s'agit, non pas d'une faveur—nous n'en demandons pas,— mais de nos droits ?

Qu'un "fou furieux" se pâme quelquefois de colère à la vue du drapeau français ou à la pensée de l'extension de notre race, cela peut être amusant ou agaçant suivant le tempérament du lecteur ; mais, en bonne vérité, qu'est-ce que cela peut nous faire ? Le danger ne vient pas de ce côté-là.

Ce ne sont point des exaltés du calibre du correspondant du "Herald" qui nous ont vaincus sur la question manitobaine et sur la question de l'Ouest ; nous avons été victimes de la trahison des nôtres. Or, le pire de ces traîtres, le plus méprisable et le plus odieux, parce qu'il mit tout son sang et tout le prestige de son nom à nous tromper, n'a-t-il pas été Sir Wilfrid Laurier lui-même ?

Le danger, c'est lui.

Qui a trahi, trahira !

Et l'on dirait qu'il tient à honneur de confirmer ce proverbe.

Traître en 1896, il le fut encore en 1905.

Ce sont ses amis qui nous ont volé tous les droits que nous avons perdus depuis quinze ans, et c'est lui qui a sanctionné toutes ces défaites.

Le document qui accepte comme règlement définitif de la question scolaire manitobaine, le compromis qui laisse nos compatriotes à la merci de la persécution ne porte-t-il pas, à côté du nom méprisable et rebelle de Greenway, le nom peut-être plus odieux encore de Wilfrid Laurier.

On peut se moquer du fou qui écrit dans le "Herald", de Halifax, mais celui dont il faut se défier, c'est Wilfrid Laurier.

Coupable dans le passé, et sans indice de repentir, il reste le danger pour l'avenir. *L'Evénement.*

La flotte anglaise

LES JOURNAUX ALLEMANDS SE MOQUENT DES PROJETS D'AUGMENTATION

Berlin, 29—Une dépêche de Londres annonçait, ces jours-ci, que l'Angleterre dispose actuellement, de quatre cuirassés-géants du type "Dreadnought" que deux autres bâtiments du même modèle sont en voie d'achèvement et que deux encore vont être mis en chantier. Dans le courant de 1910, la marine anglaise disposera donc de huit "Dreadnought" c'est-à-dire d'une escadre plus forte qu'aucune escadre allemande.

Les journaux de Berlin se moquent des projets d'augmentation de la flotte anglaise.

La "National Zeitung," officieuse, écrit :

"L'Angleterre a les moyens de bâtir de nouvelles flottes, mais où prendra-t-elle les hommes pour les équipages ? Cette question est devenue déjà en ce moment fort actuelle. Donc il n'y a pas de danger "que les arbres croissent jusqu'au ciel."

"Gardons notre sang-froid, continuons à agrandir notre flotte dans la mesure qui nous semblera la bonne, non pour attaquer l'Angleterre, mais pour protéger nos côtes et notre commerce. Quant aux bons conseils que l'on nous donne en Angleterre, nous n'en avons nul besoin."

Après avoir remarqué avec une joie non dissimulée que l'Angleterre n'a plus assez de matelots pour fournir les équipages des vaisseaux existant, la "Deutche Zeitung" ajoute :

"John Bull ne manque pas d'argent ni de bateaux, mais il marque d'hommes, et, en face de la menace anglaise de bâtir deux "Dreadnought" pour chaque vaisseau allemand, il n'y a qu'à hausser les épaules"

Dans la Saskatchewan

Malgré tout ce qu'on peut dire le procureur général de la Saskatchewan, l'hon M. Turgeon n'a pas remporté une très éclatante victoire dans Duck Lake.

La vérité, c'est qu'un candidat étranger, parfaitement inconnu jusqu'au jour de la nomination, a failli infliger une défaite au ministre.

Quatre-vingt-quatre voix de majorité, dans de telles circonstances, n'est pas une aventure bien glorieuse pour monsieur Turgeon.

Sa défaite de Prince Albert, par contre, a été décisive.

C'est notre conviction sincère qu'avec une organisation un peu sérieuse aux prochaines élections générales, les conservateurs français de la Saskatchewan pourront faire passer un mauvais quart d'heure aux libéraux.

C'est un travail auquel on devrait *s'atteler* sans le moindre retard.

Chronique de la Province

SAINTE-ANNE DES CHENES

Une autre agape a mis la paroisse de Sainte-Anne en liesse le 26 août dernier. Cet entrain et cette joie, qu'on voyait rayonner sur toute la paroisse, étaient dus à la reconnaissance que témoignaient les anciennes élèves à leur "Alma Mater" à l'occasion du 25ème anniversaire de cette florissante institution que l'on nomme "Couvent de Sainte-Anne des Chênes." Les choses se sont faites à la manière que tout chrétien bien né doit faire. Comme les anciennes élèves d'une institution font revivre les souvenirs du passé, les fêtes se sont ouvertes par une grand'-messe chantée, à 9 heures précises, par M. le Curé R. Giroux' assisté comme diacre par M. le Curé Alex. Giroux de la Broquerie et par M. l'abbé Eug. Derome, comme sous-diacre ; le chant a été la tâche des anciennes élèves du couvent. Remarquons de suite les noms de celles qui viennent à la mémoire qui se sont distingnés par la beauté de leur voix : Mme Bélanger (née Gratia Girard) Mme A Houde, de Giroux, Mme Laurin, etc.

Mais le clou de tout, à l'ouverture de ces belles agapes, (sans parler de l'office divin) a été le bijou de sermon donné par M. l'abbé L. Gonzague Bélanger enfant de la paroisse et ancien élève des Sœurs Grises, aujourd'hui curé de la belle paroisse de Somerset où il déploie ses beaux talents. Son discours a été une vraie pièce d'éloquence. L'orateur a été éloquent et a su attirer les larmes de plus d'un, lorsqu'il a rappelé les premières armes qu'il avait prises au couvent pour se protéger contre les dangers du monde, et quand il s'est tourné vers son parrain. M. le Curé, et a parlé avec émotion des bienfaits qu'il avait reçus de son père spirituel et des Bonnes Sœurs. Les principes qu'il a énoncès en faveur d'une bonne éducation chrétienne ont été clairs, précis et fort appréciés par l'auditoire.

La lettre de Mgr Dugas, V. G. de l'archidiocèse exprimant le regret de ne pouvoir être présent à cette fête quasi diocésaine dénote que Mgr le Grand Vicaire a à cœur tout ce qui concerne le diocèse.

M. l'abbé A. Béliveau D. D., chancelier représentant l'Archevêque, M. Béliveau est un ami reconnu de l'éducation.

A midi, magnifique lunch servi au Couvent auquel assistaient les membres du clergé et les anciennes élèves de la communauté. Au milieu de cet entrain frais et courtois, des dames de la paroisse prêtaient généreusement leur concours pour expédier le service de la cuisine et de la table.

Mais dans toutes choses on voit l'adage qui dit qu'il n'y a pas de roses sans épines, l'inclémence de la température a empêché plusieurs élèves de venir à ces campagnes de jadis et a fait renoncer au projet d'avoir le pique-nique sur le magnifique et poétique parterre du couvent.

A trois heures, Salut solennel donné par M l'abbé Giroux, curé de la Broquerie, assisté de diacre et sous-diacre. Le soir, à 6 heures encore sous le toit hospitalier des Bonnes Sœurs, grand dîner auquel assistait la même famille du midi. A 7 heures et demie P. M., on nous régalait d'une belle séance donnée par les anciennes élèves. Le dialogue de la fondation du Couvent fait par des élèves a été un vrai chef-d'œuvre littéraire, plusieurs grands chœurs exécutèrent de magnifiques morceaux dont l'un fut la chanson des noces d'argent de M. le curé Giroux, chantée en 1893. Soliste, Mlle Dallas Gagnon. Duo instrumental : mesdemoiselles A. Dubuc et E. Dubuc ; A. Guichon et G. Lacerte ; E. Bleau et R. Bleau ; E. Dubuc et L. de Montigny. L'adresse fut lue par Mlle E. Bélanger. Pièce comique : Mlle D. Gagnon et E. Bleau.

Il y eut un ravissant tableau de bébés annoncés comme les futures élèves du Couvent de Sainte-Anne qui fut rappelé. Madame Shunke annonça chaque numéro de la séance.

Il nous plaît de dire quelque chose de la sollicitude et du dévouement incessant de M. le curé.

En parlant de la fondation du couvent, j'ai oublié de dire que cette vénérable institution a donné deux prêtres à l'église : MM. L. Gonzague Bélanger, premier prêtre né dans le diocèse et le Père Josaphat Magnan, O. M. I., neveu du Curé, et 33 religieuses pleines de dévouement dispersées çà et là au bien des âmes.

Le Couvent prépare les élèves pour leur diplôme de troisième, deuxième et première classe depuis 1901. Quarante-cinq de leurs élèves ont obtenu des diplômes de troisième classe et 19 des diplômes de deuxième classe. Il a aussi préparé plusieurs élèves pour leur diplôme de musique. Il a donné l'instruction à près de 1300 élèves. Ensuite il y eut bouquet de fleurs offert par Mlle A. Dubuc a M. le Curé comme fondateur, par Mlle C. Lacerte à la Revde. Mère Despins comme représentante de la Supérieure Générale des Sœurs Grises, par Madame E. Desautels à Rév. Sœur Lagarde, comme fondatrice. Pour couronner toutes ces charmantes agapes, M. le Curé sut comme toujours, trouver des termes heureux et sympathiques pour remercier ses anciennes élèves.

Parmi les nombreux cadeaux offerts à l'occasion des noces d'argent de notre beau couvent nous avons remarqué surtout un bel ostensoir, un magnifique ciboire et un riche calice présentés par M. le curé Giroux, de Ste-Anne, un beau missel de 1908 par M. le préfet Richer, deux riches candélabres, par M. le Dr F. X. Demers, de la paroisse, un joli voile pour bénédiction par M. et madame Edmond Perron, un missel des morts, par MM. Desmarais, Fils, de Montréal. Les anciennes élèves qui ont voulu manifester d'une manière tangible à leur Alma Mater un souvenir ont fait un princier cadeau d'un ciboire marqué à un prix supérieur. La présence des anciennes élèves religieuses ont été la cause d'une grande joie à la communauté toute entière.

Puissent tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ces belles fêtes de noces d'argent du couvent de Ste. Anne assister aussi à ses noces d'or !

Je ne veux pas vous ennuyer par la longueur de cette correspondance, mais aussi je ne veux couper si court pour oublier que je dis remerciements de cœur à nos bonnes sœurs pour toutes ces paroles de reconnaissance à leurs anciennes élèves en ne leur refusant rien qui leur fait plaisir. Merci aussi à Delle Mélanie Harrisson et madame Lacoste, doyennes des élèves du couvent pour leur zèle à aider à faire de ces fêtes un succès aussi heureux, merci à toute la paroisse, et n'oublions pas non plus nos remerciements surtout dans nos prières à la dévouée Sr. Dupuis, l'âme de ces belles agapes.

Les anciennes élèves du couvent ont eu l'heureuse idée de faire chanter deux grand'messes pour les âmes des élèves défuntes. Les fleurs naturelles ont été prises du magnifique jardin de fleurs de M. Vézina Benoit.

"Communiqué."

—Les villégiatures se ferment partout et on regagne la ville avec entrain : Detroit Lake Keenora, Winnipeg Beach, Shoal Lake ont perdu une bonne partie de leur joyeuse animation de l'été.

NAISSANCE

En cette ville, le 6 courant, la femme de M. Whiteway, une fille.

Chez Nous ET Autour de Nous

—La grève du C. P. R. se prolonge sans incidents.

A LOUER: une maison. Situation locale. S'adresser à A. Gauvin.

—Le Thanksgiving day est fixé par le gouvernement fédéral au 19 octobre.

—A LOUER: une maison sur la rue Desautels, No. 15; s'adresser à M. T Beaulieu.

—Haut de maison à louer, nonmeublé et aussi chambre garnie. S'adresser au No. 121 rue Masson.

—Habits de messieurs pressés et réparés à prix réduits chez Mme Renaud, No. 121 rue Masson.

—M. Rossi est à se faire construire un joli bloc au Fort Rouge. M. Félix Cottonier en est le contracteur.

—ON demande a acheter un cheval pour express. S'adresser à l'épicerie Normandin, Avenue Provencher.

—Maison à louer, rue Aubert; s'adresser à MM. Bernier, Knott & Bernier, avocats.

—Nous commençons aujourd'hui, en quatrième page, la publication d'un feuilleton très intéressant: *Mon cousin Guy.*

—A vendre un Bicycle (Raccle,) presque neuf à bon marché pour comptant. S'adresser au No. 283 Portage Avenue Winnipeg.

—M. S. R. Poulin, du Transcontinental, a loué la maison de Mde Alfred Lévêque, coin de l'Avenue Provencher et de la rue du Collège.

—M. George Joyal a vendu son atelier de barbier sur la rue Dumoulin. M. Joyal est occupé comme agent français à la compagnie d'assurance, la Federal.

—Le congé civique de lundi s'est passé comme d'habitude: piques-niques, excursions, variétés, théâtre. La température était superbe pour un *Labor day.*

—Le nouveau bureau de poste de Winnipeg, Avenue du Portage est ouvert. La bâtisse qui a servi d'hôtel des postes jusqu'à hier sera livré au département de la douane.

—M. T. Pelletier qui était malade depuis quelque temps est bien et sera au magasin à l'avenir et continuera à acheter les produits de la ferme au plus haut prix du marché.

—Madame (Juge) Dubuc de Winnipeg a donné mardi un thé en l'honneur de mademoiselle L. Prud'homme dont le mariage avec M. Antonio Béliveau aura lieu le 15 du courant.

—MM. Arseneau et Faull ouvriront le magasin qu'ils ont acheté de M. D. C. Cross, samedi le 12 courant, et continueront, dans la même ligne, avec un assortiment complet.

—L'enquête tenue vendredi par le coroner Lambert au sujet de la mort du nommé Nichols a confirmé l'opinion que le public avait déjà par les détails connus: verdict: mort par suicide.

—Mgr le Grand-Vicaire a définitivement annoncé l'inauguration de la nouvelle cathédrale pour le 4 octobre prochain. Cette fête sera l'occasion d'un grand rassemblement catholique. Nous en reparlerons.

—Monsieur J. Albert Auger B. A., fils de Mme Vve J. C. Auger, est parti dimanche dernier pour Montréal, où il suivra un cours d'Ingénieur Civil à l'Université Laval. M. Auger passe par les Etats-Unis afin d'aller visiter sa tante, religieuse dans la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur, et ensuite il rencontrera ses anciens confrères de Collège à Milwaukee, et de là, il s'embarquera pour Montréal.

—M. le docteur Lachance est de retour d'Europe depuis jeudi. M. Lachance a d'abord assisté au Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française à Québec, comme représentant du cercle La Vérandrye; il a eu ensuite à Rome la faveur d'une audience privée du Saint-Père, auquel il a présenté à titre de délégué spécial les vœux de l'Association. Le docteur a passé cinq semaines à Paris; il est enchanté du voyage, et aussi du retour.

La classe agricole aux Etats-Unis

Le président Roosevelt vient de nommer une commission chargée de s'enquérir des moyens les plus propres à améliorer la situation et le bien-être général de la classe agricole aux Etats-Unis.

Il est certain, dit le président, dans sa lettre d'instructions aux commissaires, que l'on ne donne pas à l'agriculture la considération voulue; on se persuade bien trop facilement que la joie de vivre aux champs ne vaut guère; on ne s'occupe pas assez de tout ce qui peut procurer le confort, la santé, la culture intellectuelle et morale de nos populations agricoles. Un enfant montre-t-il quelque précocité, de suite on le dirige sur la ville; et ce sont les éléments inférieurs qui souvent sont chargés du soin des fermes. On devrait tout faire pour la prospérité de l'agriculture; en vérité, on lui enlève ses meilleurs facteurs de succès. Et pourtant, si on s'attachait plus à la terre, les villes se trouveraient soulagées d'une foule nombreuse qui travaille pour son pain et qui acquerrait vite, par la culture, la santé, le bonheur et la prospérité.

Cité de Saint-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIR

Avis est donné que le Conseil de la Cité de St Boniface a décidé de faire comme amélioration locale l'ouvrage ci-après mentionné à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition telle que ci-après mentionnée, savoir:

Un trottoir en madrier de pin de 5 pieds 4 pouces de largeur, sur le côté est de la rue St. Joseph, entre la rue Bertrand et la rue Berry, plan 692 St. Boniface. Coût approximatif $135.85.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage égale et uniforme sur les propriétés ayant front sur la partie de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an sur la dette créée et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit travail et à prélever une taxe spéciale de frontage comme ci-dessus.

St. Boniface, 9 septembre, 1908.

(Par Ordre) J. B. COTE.
Secrétaire-Trésorier.

AVIS

Sections a Nombre Impairs

Comme il a été précédemment annoncé, les sections a nombre impairs qui sont vacantes et non disposé deviendront des homestead quand l'Acte des Terres du Dominion sera mis en force le 1er septembre prochain.

Comme jusqu'ici seulement les records des sections à nombre pairs ont été entrés dans les livres des agents des provinces de l'Ouest et que le temps a été très court depuis que l'acte a été passé pour transférer les records de toute les sections à nombre impairs du bureaux principal à Ottawa aux bureaux locaux, il peut arriver que le transfer de certains records ne soit pas encore complété le 1er septembre. Dans le cas ou le transfer d'un quart de section ne sera pas completé, l'application sera acceptée mais sera transmise au bureau principal qui s'en occupera.

Comme il a été impossible de fournir aux agents des copies des records des sections à nombre impairs et comme il y aura probablement beaucoup d'application nous conseillons fortement ceux qui feront application pour une entrée sur une section à nombre impair de faire leur application en personne au bureau des Terres du Dominion et non a un sous-agent.

Les applications pour les sections à nombre pair s'adresseront comme d'habitude au sous-agent des terres.

Winnipeg 19 août 1908.

J. W. GREENWAY.
Commissaire des Terres du Dominion.

ABONNEZ-VOUS AU
MANITOBA
$1.00 Par Annee

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

I

—Voyons, Guy, tu n'oublieras pas mes instructions... Tu n'oublieras pas que nous attendons une dépêche de toi pour prendre le chemin de Douarnez, de façon à y être la veille du *Pardon*, répéta encore Mme Chausey à son frère, un beau grand garçon d'environ vingt-huit ans, très élégant d'allures, plus jeune qu'elle d'une quinzaine d'années, et que, pour cette raison elle considérait un peu comme son fils aîné.

Sur le seuil du grand hôtel de Pont-Aven, ils étaient, attendant la voiture qui devait conduire Guy de Pazanne à la petite station de Paimperle. Il s'était mis à rire gaiement aux recommandations de sa soeur.

—Louise, je t'en prie, ne m'en dis pas plus. Tu m'humilies avec ton peu de confiance en ma mémoire. Je te certifie que je serai à la hauteur de ma mission de *pourrier*; que vous aurez "logis et couche molle", comme l'on dit en poésie, voiture pour le *Pardon*, etc., etc. Fiez-vous à moi pour cela.

—Le pouvons-nous vraiment, oncle? lui glissa malicieusement une jeune fille blonde, svelte dans sa blanche toilette parisienne.

Près d'elle se tenait son fiancé; et rien qu'à les voir à côté l'un de l'autre, il apparaissait de toute évidence que leur mariage ne pourrait être rangé parmi les "unions de convenance".

Comme un écho, dans le cadre de la fenêtre, une autre jeune fille répétait gaiement:

—Vraiment, nous le pouvons, oncle?

En manière de plaisanterie, elle lui donnait ce titre, car, d'ordinaire fraternellement, ils s'appelaient tout simplement par leur nom de baptême.

—Vous le pouvez, mes nièces, je vous en donne ma parole sacrée. Aussi, jouissez en paix de vos dernières heures à Pont-Aven.

Et, se tournant vers les fiancés, il acheva drôlement:

—Jouissez-en, heureuses gens, pour qui Pont Aven restera synonyme de lieu de délices, tant il vous apparaîtra toujours rempli des plus délicieux souvenirs!

Voyons, Guy, ne te moque pas d'eux, fit Mme Chausey en riant; sans quoi, prends garde, quant ton tour viendra...

—Quand il viendra!... J'imagine que ce sera si tard que nous serons tous alors des gens trop rassis pour avoir la moindre tentation de plaisanter ou de nous moquer les uns des autres!

—Charlotte, la fiancée. Si Jeanne d'Estève était ici, feriez-vous encore de semblables déclarations, mon oncle, mon cher oncle?

—*Chi lo sa?*... Peut-être, en effet, que que l'occasion, la délicieuse verdure de Pont-Aven, l'influence du ciel breton, de toutes les coiffes bretonnes de... que sais je encore! Peut-être que tout cela réunopérait sur moi de façon à me faire risquer une déclaration décisive à la belle Jeanne mais...

—Mais, interrompit Mme Chausey, pour l'instant, tu dois songer, non à conquérir la dame de tes pensées, mais bien à nous faire tes adieux et à partir; sans quoi tu manqueras ton train, et tu sais que...

—Que je dois vous chercher à Douarnenez, domicile, voiture et le reste. Louise je t'assure que je n'ai pas besoin que tu me le répètes encore. Je me sauve... Voici justement mon véhicule, qui approche.

Il était peu élégant ce véhicule, une espèce de petite carriole boiteuse et cahotante, conduite par un pâle Breton à face maigre sous son feutre à larges bords dont la brise faisait ondoyer les rubans. Peu élégant, en vérité; et Guy l'enveloppa d'un coup d'œil amusé, tandis que, dans son esprit, passait, fugitive, la vision du fringant attelage qu'il conduisait au Bois chaque jour, à Paris.

Mme Chausey répétait:

Guy, dépêche-toi, si tu ne veux pas manquer le train; ton équipage ne demande qu'à t'emporter. Promène-toi bien à Douarnenez en nous attendant. Si le temps te semble fort long en notre absence, va faire connaissance avec la famille que nous avons là-bas.

—Ah! oui, la famille que tu nous as découverte à Douarnenez!

—Découverte! Pas le moins du monde!... Voyons, Guy, rappelle-toi... Hier encore, je t'ai expliqué que le docteur de l'endroit, Yves Morgane, était un cousin à nous, par sa première femme.

—Cousin à la mode de Bretagne!

—Mais non, un cousin authentique, à la mode de tous les pays... Guy, ne plaisante pas toujours ainsi... Tu es insupportable!

—Cousin authentique ou non, peu m'importe, dit-il avec un rire insouciant. Je n'ai nulle envie d'aller faire la connaissance de cette estimable Douarneniste. D'ailleurs, puisqu'il est aujourd'hui en puissance d'une nouvelle épouse, il ne m'est plus parent, non plus que la smalah d'enfants dont tu le dis gratifié par cette nouvelle épouse. Tu iras le voir si bon te semble, Louise, ma très aimable et très sociable sœur; mais, pour mon compte, je laisserai cet Esculape, excellent, je n'en doute pas, à ses malades.

—Monsieur, il serait temps de partir, insinua timidement le cocher, qui, du bout de son fouet, caressait les oreilles de ses petits chevaux,

Guy regarda sa montre:

—Diable! c'est vrai, l'heure avance. En route! Louise, mes nièces, au revoir. Dans deux jours, donc, je vous attendrai.

Il serra cordialement la main du fiancé de Charlotte, Pierre Rivesaltes, un camarade d'enfance à lui, et il monta dans la carriole.

Quelques jeunes misses de la colonie anglaise,— très nombreuse à Pont-Aven —assistaient au départ du jeune homme avec un sans-façon parfait, chuchotant entre elles dans leur caquetage anglais qui donnait à leurs paroles une sonorité de gazouillement, échangeant leurs remarques sur les brillantes Parisiennes, si gaies, si jeunes toutes les trois, qu'on aurait pu, sans peine prendre Mme Chausey pour la sœur aînée de ses filles.

Elles avaient également produit un effet très sensible sur les artistes, toujours en grand nombre dans ce délicieux petit coin du Finistère.

—Des gens du monde avaient-ils murmuré entre eux la première fois qu'ils... [illegible] des deux jeunes gens, elles étaient entrées dans la curieuse salle à manger du "grand" hôtel de l'endroit.

Et d'un œil connaisseur, ils avaient examiné discrètement les trois voyageuses, la mère, dans tout l'épanouissement d'une belle maturité de femme qui lui avait donné un buste superbe, tout en laissant au visage un éclat surprenant sous la caresse des cheveux châtain clair, savamment soignés, moussant avec art au-dessus des des yeux bleus presque toujours rieurs comme les lèvres, qui se relevaient volontiers sur la ligne ivoirine de dents restées irréprochables.

En sa fille aînée, elle semblait revivre telle qu'elle avait été vingt ans plus tôt; c'était la même entrain joyeux et inaltérable qui s'était atténué chez sa seconde fille, une brune délicatement jolie, à la façon d'une statuette de Saxe dont elle avait l'élégance discrète, imprégnée d'une distinction extrême comme l'était sa nature même, très douce, naturellement éprise de calme et de correction, ennemi instinctive de toute originalité même, pour peu que cette originalité voisinât de trop près avec l'excentricité.

Ceux qui classaient Mme Chausey parmi les privilégiées de ce monde ne se trompaient point. Elle était, par caractère, absolument réfractaire à tout sentiment pessimiste; et la perte d'un mari, pour qui elle éprouvait plus d'estime que d'affection, avait été la seule épreuve qui eût assombri son existence de femme. Ses filles ne lui avaient jamais donné nul souci sérieux, d'autant qu'elles avaient hérité de son heureux caratère. Très charmantes elles avaient infiniment de succès dans le monde, ce à quoi leur mère était fort sensible. Enfin, elle allait marier l'une d'elles, de la façon qu'elle avait souhaitée, avec un homme qu'elle connaissait de longue date, comme ami de ce frère pour qui elle éprouvait une vraie tendresse maternelle, dont ses filles, Charlotte et Madeleine, se disaient, en riant, jalouses.

Fort séduisant il est vrai, ce Guy de Pazanne, qui, chose rare, était également apprécié des hommes et des femmes; des premiers, parce qu'il était un très galant homme, ami aussi dévoué que camarade sûr; des secondes, parce qu'avec elles il se montrait d'une coutoisie chevaleresque discrètement relevée d'une pointe de hardiesse donnant une saveur toute particulière aux hommages qu'il leur offrait en adoucissant l'éclair toujours un peu railleur de son regard fait pour étudier les gens et les choses. Soldat, en temps de guerre, il eût été de ceux qui accomplissent comme un jeu des actions d'une témérité héroïque et folle. Mais il n'était pas soldat, n'avait aucunement à faire dépense de courage militaire et n'accomplissait d'autres actions que celles à lui dictées par son bon plaisir. Pourtant sous son scepticisme souriant, il cachait une très réelle et très chaude bonté de cœur, une puissance de dévouement qu'on n'aurait pas soupçonnée chez ce clubman à qui la vie avait toujours été bonne et la fortune complaisante. Sans qu'il eût la peine de les gagner, celle-ci lui fournissait, en effet, des revenus allègrement dépensés, aussi bien à Paris, dont il n'eût pu longtemps se passer, que partout, en France et à l'étranger, où l'attiraient ses curiosités d'homme très inteligent, doué de goûts artistiques très sûrs.

(*A suivre.*)

Cette femme dit qu'elle a ete exempte d'une operation, par le Compose Vegetal de Lydia E. Pinkham.

Madame Frank Emsley, de Lindsay, Ontario, écrit à Madame Pinkham:

"Lorsque je vous ai écrit, il y a quelque temps, j'étais très malade, souffrant de toutes les maladies féminines. Il y avait inflammation dans les organes, je ne pouvais rester debout, ni marcher à la plus petite distance. A la fin, je fus mise au lit, et le médecin me dit qu'une opération seule pouvait me sauver, mais cela je refusai de le faire.

"Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Après en avoir pris trois bouteilles, je me sens une personne nouvelle.

"Je recommande fortement à toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'imflammations, d'ulcérations, tumeurs fibreuses, irrégularité, douleurs périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, de flatuosité, d'indigestion, de vertige ou de prostration nerveuse. Pourquoi ne l'essayez-vous pas?

Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui ecrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramene des milliers à la santé. Adresse, Lynn, Mass.

UTILES dans les plus mauvais temps et grandement absolument indispensable sont les TOWER'S Slickers (pour équitation) Cette marque de fabrique et le mot TOWER sur les boutons distinguent ce slicker de haute qualité de ceux d'autres marques

Le commerce de la guerre

LA PRESQU'IMPOSSIBILITE D'UN CONFLIT ENTRE L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Londres, 29— "L'Economist" de Londres, organe influent du monde des affaires, fait ressortir, dans un récent article, la presqu'impossibilité d'un conflilt entre l'Angleterre et l'Allemagne.

On ne peut délibérément songer, dit-il, à une guerre avec l'Allemagne. Londres et Hambourg, Brême et Hull, sans parler d'Anvers, d'Amsterdam et de Copenhague, seraient ruinées. La mer du Nord serait semée de mines flottantes qui rendraient la navigation excessivement dangereuse, non seulement pendant la guerre, mais longtemps après. Une seule année d'hostilités augmenterait la dette nationale des deux pays de plusieurs centaine de millions. Des deux côtés, des ouvriers par centaines de mille seraient sans travail. Les vastes intérêts commerciaux des compagnies d'assurance, de navigation et des banques d'Angleterre et d'Allemagne, entrelacés d'une façon si utile et si profitable, recevraient un choc dont ils ne se relèveraient peut-être qu'après une génération. Les faillites abonderaient. Les têtes couronnées pourraient trembler. Enfin, il n'existe pas un seul Allemand intelligent qui pense qu'un tel conflit puisse rapporter le moindre avantage. N'est-ce donc pas de la folie que de se livrer sur les deux rives de la mer du Nord à de vastes et coûteuses préparations pour une guerre qu'aucun des deux pays n'ose prévoir?

"A vrai dire, aucun des deux pays ne peut se permettre de mutiler l'autre. Nous avons besoin de la clientèle de l'Allemagne, comme l'Allemagne a besoin de la nôtre, et même si une des deux nations réussissait à battre l'autre, elle aurait elle-même à souffrir terriblement. Il serait présomptueux de croire que la presse sensationnelle anglaise et allemande se souviendrait de ces faits, mais les politiques responsables ne doivent pas les perdre de vue. Chaque année voit l'Angleterre et l'Allemagne devenir davantage tributaires l'une de l'autre, s'augmenter par conséquent les frais d'une guerre éventuelle et, à notre avis, se fortifier les bases de la paix."

Un Petit Paquet de **Jell-O** Fait un dessert suffisant pour une FAMILLE nombreuse. Chez tous les épiciers.

Un Centenaire

1812-1912

Le *Saturday Post* de Winnipeg, suggère de célébrer en l'an 1912 le contenaire de l'arrivée des colons de lord Selkirk sur les bords de la Rivière Rouge.

La célébration comporterait des tableaux historiques dans le genre de ceux des fêtes de Québec.

—Le *Free Press* préconise l'idée de bains publics, pour les enfants des écoles. Voilà une suggestion qui mérite d'être examinée; elle nous paraît bonne. La chose existe dans beaucoup de villes américaines et contribue à la salubrité des écoles et au bien-être des enfants. La bonne habitude du bain fréquent est prise par l'écolier, qui ne s'en défait pas facilement par la suite.

—La récolte se fait avec succès: température excellente, main d'œuvre en abondance. Le prix du blé varie de 90c à $1 10; c'est dire que les cultivateurs seront dans une bonne position financière d'ici à quelques semaines. Les marchands de la campagne, les compagnies de prêt et les fabriques d'instrument aratoires collectent leurs reclamations de l'automne. L'argent est déjà moins rare que durant tout l'été.

Les Rhumatismes m'avaient réduit à l'état de Fantôme.

Quel temps fera-t-il demain? Si vous posez cette question et qu'il y ait un rhumatisant dans l'assistance, vous serez immédiatement renseigné.

Le rhumatisant est le meilleur prophète du temps. Le rhumatisant dit: "J'ai mes douleurs, il va pleuvoir." S'il ne dit rien, c'est qu'il fera beau.

Comme leurs prédictions sont rigoureusement exactes, on consulte volontiers les rhumatisants; mais c'est un honneur dont ils seraient bien heureux, de se passer.

Pourtant, il n'y a pas de maladie dont on paraisse être aussi empressé de se croire atteint.

Combien de fois n'entend-on pas dire autour de soi: "Quel malheur, il a attrapé un mauvais froid!"

La résultante de cette locution populaire est purement et simplement une bronchite, une pleurésie, la tuberculose, ce que vous voudrez, enfin! mais pas, comme on le croit généralement, des rhumatismes.

Le rhumatisme que l'on appelle dans le peuple les douleurs, est la manifestation d'un état général mauvais, d'un défaut de nutrition et de digestion dans lequel, au début, le refroidissement n'a rien à voir.

Cela n'enlève rien, au contraire, à la gravité de cette affection, de cette invasion de l'économie par l'acide urique insuffisamment expulsé.

Les douleurs que l'on éprouve dans ce cas sont atroces: la partie malade devient chaude, brûlante, la peau rouge et luisante se tend dans une enflure plus ou moins considérable. Lorsque le sujet garde une immobilité parfaite, il ne souffre pas, mais s'il a le malheur de risquer le plus fugitif mouvement, il lui semble qu'on lui racle les muscles avec un fer rouge, Le seul remède qu'on puisse appliquer dans ce cas avec un succès assuré, est celui qui fera disparaître promptement du système cet acide urique qui est la cause de tout le mal, dont la présence amène les douleurs; il faut un médicament qui le fera dissoudre afin qu'il puisse être rejeté du corps.

C'est pourquoi toute médication externe, tout onguent, toute pommade, tout liniment fait forcément fausse route.

L'intérieur doit être attaqué; c'est au siège du mal qu'il faut porter la guerre.

Cet empoisonnement a lieu, bien entendu, avec la complicité de la masse sanguine, de son torrent circulatoire.

Et voilà pourquoi les Pilules Moro sont souveraines pour les cas de rhumatisme, parce qu'elles atteignent les deux éléments de propagation de l'acide urique: l'estomac qui le produit, si la nutrition s'opère mal, et le sang qui charrie l'acide dans le système.

Les Pilules Moro sont particulièrement efficaces à cause de leur vertu pour épurer le sang, le filtrer, le rendre limpide et pour faire disparaître sans baume, ni compresses, sans autre régime, en un mot, tous les accidents rhumatismaux dont on est frappé.

Voici un certificat très concluant d'un Canadien de Biddeford, Me, qui s'est complètement guéri du rhumatisme avec les Pilules Moro:

"Biddeford, Me, 21 février, 1907.

"Messieurs,

"Depuis plus de deux ans je souffrais de rhumatismes tellement violents que j'avais perdu tout appétit et tout sommeil. Je ne pouvais plus trouver une place pour me reposer.

M. P. PEPIN, 16 rue Franklin, Biddeford, Me.

Cela avait commencé par une douleur sourde dans la jambe droite. D'abord, je n'y pris pas garde, mais, peu à peu, les douleurs s'aggravèrent, montèrent à la hanche et attaquèrent même les reins. Je ne pouvais plus marcher sans m'appuyer sur une canne. Je n'avais plus d'appétit, je maigrissais, je n'étais plus que le fantôme de moi-même. J'ai essayé tous les remèdes possibles, aucun ne m'a apporté le moindre soulagement. C'est à ce moment que j'ai entendu parler des Pilules Moro et que je les ai prises. Dès la première boîte, je me suis senti mieux. A partir de la troisième boîte, j'avais bon appétit, de bonnes couleurs et mes douleurs ne se faisaient presque plus sentir. Peu de jours après, j'étais complètement guéri et maintenant je suis en meilleure santé que je n'ai jamais été, tout cela grâce aux Pilules Moro.

"Je vous en remercie. Votre dévoué, "P. PEPIN, 16 rue Franklin, Biddeford, Me.

Si l'exemple de M. Pepin, était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de rhumatisme, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: **COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.**

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.

PILULES MORO MARQUE DE FABRIQUE POUR LES HOMMES PRIX 50¢ LA BOITE SIX BOITES POUR $2.50 distribuées par la Cie Medicale Moro, Montreal, Canada.